

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : D 135928852

NATURE DU CONTRÔLE		(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique		11/03/2026	26099785
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ	
Défavorable pour défaillances majeures		DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S) :	
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ		4.1.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection fortement défectueux ou manquant : AVG	
10/05/2026		4.1.1.c.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Mauvaise fixation du feu : AVG	
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE		4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences : D, G	
Contre-visite		4.1.5.a.2. DISPOSITIF DE RÉGLAGE DE LA PORTÉE (PHARES) : Dispositif inopérant	
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE		4.4.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) : G	
N° D'AGRÈMENT :	S027D154	6.1.4.a.2. PARE-CHOC, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact : AV	
(9) RAISON SOCIALE :	AUTO BILAN FRANCE	6.2.1.a.2. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures : AVG	
(3) COORDONNÉES :	1 Bis Côte des Sables	6.2.10.a.2. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés : risque de blessures, risque de chute : AV	
	27600 GAILLON	8.1.1.b.2. SYSTÈME DE RÉDUCTION DU BRUIT : Un élément du système est desserré, endommagé, mal monté, manquant ou manifestement modifié d'une manière néfaste au niveau de bruit	
Tél :	02.32.53.28.28	8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement	
Fax :	0	DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :	
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR		5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger: AVG	
N° D'AGREMENT :	076D1232	5.2.3.i.1. PNEUMATIQUES : La pression des pneumatiques est anormale ou incontrôlable : AVG	
SIGNATURE :		6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé : D	
IDENTIFICATION DU VÉHICULE		6.2.5.a.1. SIÈGE CONDUCTEUR : Siège défectueux	
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation	
EQ-018-SL(F)	17/09/2024	25/09/2017	
Marque	Désignation commerciale		
RENAULT	MASTER		
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre	
VF1MA000458797276	N1	CTTE	
Type/CNIT	Énergie		
N10RENCT553E454	GO		
Document(s) présenté(s)			
Certificat d'immatriculation			
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES	
221917			
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE			